



PROPOSITION COMMERCIALE TRAVAIL TEMPORAIRE

NOM DU CLIENT : MAIRIE D'ESTAIRES

NOM DU BUREAU : KELLY SANTE LILLE

DATE : DECEMBRE 2022

*Vu pour être annexé à la
délibération n° 13/19 - 03/2023,
Le maire,
Bruno FICHEUX*

*La secrétaire de
Mairie,
Brigitte MAHAUDEN*


**Kelly Life
Sciences**

Vous avez un besoin ? On s'en occupe !

Recruter un collaborateur demande plusieurs compétences : une bonne dose de savoir-faire, une pincée de créativité et beaucoup d'anticipation.

Les collaborateurs Kelly possèdent l'expertise nécessaire pour identifier, évaluer et gérer vos futurs talents. Et parce qu'on n'apprécie pas un candidat uniquement sur ses compétences techniques, nos équipes mesurent également systématiquement leur savoir-être. Enfin, nos candidats sont notre source vive et il nous tient à cœur de les accompagner dans le développement de leurs compétences.

Votre demande. Nos prestations.

 Kelly va rechercher, sélectionner et mettre à disposition des profils du domaine de la Santé

Proposition tarifaire STRATEGIC. INTERIM

Le coefficient multiplicateur est appliqué sur le salaire de référence communiqué par votre entreprise qui comprend le salaire de base, les primes et tous les autres avantages et accessoires (13^{ème} mois, RTT...). Le coefficient multiplicateur comprend les charges sociales et parafiscales, ainsi que les congés payés. Il ne comprend pas les indemnités de transport ou repas.

Il appartient à l'entreprise utilisatrice de communiquer l'ensemble des éléments composant le salaire de référence, primes et accessoires de salaire (art. L1254-10 2^{ème} alinéa et art. L1251-43 6^{ème} alinéa code du travail). Sa responsabilité pénale peut être engagée si elle l'omet.

Des Frais d'ouverture de compte d'un montant de 250 € HT, vous seront facturés.

PROFILS	COEFFICIENT DE GESTION	COEFFICIENT DE DELEGATION
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANT	1,90	2,25
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	1,90	2,25

Les qualifications pénuries /rares et/ou spécifiques feront l'objet d'une négociation au cas par cas.

Primes, jours fériés et ponts

Primes assujetties	Coefficient mission
Jours fériés – Ponts – Evènements familiaux	Coefficient mission
Heures visites médicales et accident du travail	Coefficient mission
Primes non assujetties	1.10
Mutuelle intérimaire	1.10 (0,15CTS / H)

Facturations annexes/Prestations complémentaires

Gestion des notes de frais	Coefficient : 1.20
Gestion des tickets restaurant	Coefficient : 1.20
Equipement de protection individ.	Prix coûtant
Frais de dossier accident du travail	150€

Honoraires de conversion

En cas d'embauche d'un intérimaire Kelly par le client, des honoraires de conversion seront appliqués selon le barème suivant (le pourcentage indiqué s'applique à la rémunération annuelle brute, variable inclus) :

Si l'embauche intervient	PROFILS NON CADRE	PROFILS CADRE
< 1 mois de mission	14%	16%
> 1 mois et < 3 mois de mission	8%	10%
> 3 mois et < 6 mois de mission	3%	5%
> 6 mois	2%	4%

Conditions de règlement.

Nos conditions commerciales sont révisables en cas de hausse de charges sociales et/ou fiscales en vigueur. La TVA au taux en vigueur s'applique sur l'intégralité de la facture. Toutes nos factures sont payables dans un délai de 30 jours maximum, à date de facture. Tout règlement intervenant après la date de paiement figurant sur la facture entraînera des pénalités de retard à un taux égal à 1.5 fois le taux de l'intérêt légal. En cas de non-paiement de la facture dans les délais et conditions ci-dessus, Kelly se réserve le droit de mettre fin unilatéralement et immédiatement au contrat ; le client conservant à sa charge les conséquences pécuniaires de la résiliation. Cette proposition est valable 1 an et renouvelable tacitement ; néanmoins, une révision automatique des conditions tarifaires par répercussion au prix coutant sera opérée en cas de variation des charges obligatoires ou en cas de modification de la législation ayant une incidence directe sur le prix de revient des services proposés par Kelly.

VACATION / CDD / CDI

PRESTATION	EDUCATEURS DE JEUNES ENFANT AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
Vacation Montant HT / jour Au-delà de 70 vacations les renouvellements en CDD ne feront plus l'objet de facturation.	80 € HT
CDD Montant HT/mois (tout mois entamé sera dû) Au-delà du 4 ^{ème} mois les renouvellements de CDD ne feront plus l'objet de facturation	900 € HT
CDI Prestation de recrutement : Diffusion d'annonce et sourcing candidats sur différents jobboards, Présentation de candidature complète et prises de références	17% du salaire annuel Brut

Clause de garantie CDI

La Clause de Garantie est d'une durée correspondante à la période d'essai initiale du candidat.

Cette garantie couvre tous les honoraires de recrutement, à l'exception des frais de recherche et des tests qui seront facturés à nouveau en cas de reprise de la recherche.

En cas de départ du candidat présenté par Kelly pendant cette durée, à son initiative ou celle du client :

L'intégralité des honoraires dus à Kelly restent acquis, le client s'engageant à régler les factures concernées.

Kelly s'efforcera de trouver un remplaçant sans percevoir d'honoraires supplémentaires. Cependant, si la rupture est liée à une modification substantielle de poste, un rachat, une restructuration, un changement de hiérarchie ou un déplacement géographique, la clause de garantie n'est pas applicable.

Cette garantie est d'une durée de 6 mois à compter du départ du candidat. Elle est applicable une seule fois, elle ne prend effet qu'après règlement de toutes les factures qui concernent ce candidat par le client dans les conditions prévues par le présent contrat,

Si les factures ne sont pas payées, la clause de garantie ne s'applique pas et les factures en attente de règlement resteront dues, la prestation ayant été effectuée.

Le Client s'engage à communiquer à Kelly Service dans les 48H de leur émission :

- La promesse d'embauche signée du client
- Le contrat de travail

Le Client s'engage à signifier l'arrivée de son candidat dans l'entreprise. En l'absence de communication des documents, la date présumée de contrat de travail telle qu'elle résulterait d'échanges, servira à la facturation des honoraires de plein droit, ce que le client accepte.

Si la rémunération du candidat, telle qu'inscrite dans sa promesse d'embauche / contrat de travail est supérieure de celle considérée au lancement de la mission, l'honoraire sera recalculé et le solde facturé de plein droit.

Le client en tant que futur employeur du (ou des) candidat(s) présenté(s) devra faire procéder aux examens médicaux requis et entreprendre toutes démarches nécessaires à l'obtention d'un titre de travail ou autre autorisation. De plus le client devra s'assurer que le(s) candidat(s) est (sont) parfaitement en règle avec la législation du travail. Des vérifications préalables auront cependant été effectuées par Kelly.

Le recrutement du Candidat choisi est de l'entière responsabilité du Client. Kelly Services effectue les contrôles dans le cadre des meilleures pratiques de la

profession mais ne donne aucune assurance de quelque nature sur les aptitudes des Candidats. L'obligation découlant du présent contrat est une obligation de moyens et non de résultats. Kelly s'engage ainsi à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour donner satisfaction au client, mais sans garantie de résultat. Il appartient au client de juger de l'adéquation entre les candidats et son offre d'emploi.

Kelly Services ne saurait par ailleurs être tenu pour responsable des dommages, pertes, frais, réclamations ou dépenses supportés ou encourus par le client du fait du recrutement ou de l'engagement des candidats.

Facturations- conditions de règlement CDI

La TVA au taux en vigueur s'applique sur l'intégralité de nos factures. Toutes les prestations et frais facturés par KELLY doivent être réglés à réception. En cas de non-paiement d'une facture dans les délais et conditions ci-dessus, KELLY se réserve le droit de mettre fin unilatéralement et immédiatement au contrat ; le client demeurant redevable des factures et conservant à sa charge les conséquences pécuniaires de la résiliation.

Acceptation de l'offre

Pour acceptation de la présente offre le 02 décembre 2022

Pour le client XXX

Prénom Nom :
Fonction :

Pour Kelly Strategic

Prénom Nom : LESLIE PRADAT
Fonction : BRANCH MANAGER